



**Les chiens
guides
d'aveugles**

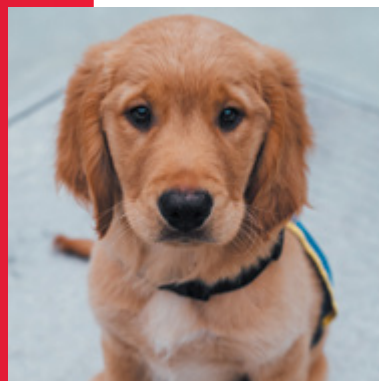
Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

www.chiensguides.fr

SOMMAIRE

ÉDITO	4
LA FÉDÉRATION	6
Missions	6
Membres	6
Gouvernance	7
Équipe opérationnelle	8
Instances et Commissions	8
Indicateurs et chiffres clés 2024	10
LES RÉALISATIONS 2024	11
La formation	11
Le développement des ressources	14
Les libéralités	16
La communication et le plaidoyer	18
Les partenariats et mécénats	24
L'international	25
PERSPECTIVES 2025	27
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES	28
Association Chiens Guides Grand Sud-Ouest	28
L'École de Chiens Guides de Paris	29
Association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France	29
Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville	30
Chiens Guides de l'Est	31
Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est	32
Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest	33
Association Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse	34
Fondation Frédéric Gaillanne	35
Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor – Bordeaux	35
Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides – ANM' Chiens Guides	36
Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest	37
CESECAH	38
LES MÉCÈNES ET PARTENAIRES DE LA FFAC	39
RAPPORT FINANCIER 2024	40
Le mot du trésorier	40
Aide et accompagnement des associations de chiens guides fédérées	42
Bilan et Compte de résultat 2024	43
CROD et CER	48



ÉDITO



L'année 2024 a été marquée par des évolutions importantes au sein de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC), tant sur le plan organisationnel que dans ses missions en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Depuis mon élection à la présidence le 14 juin 2024, j'ai l'honneur de poursuivre l'œuvre de mes prédécesseurs, en particulier Paul Charles que j'ai accompagné et soutenu en tant que vice-président depuis 2009. Fort de mon expérience personnelle avec mon cinquième chien guide, Païko, et de mon engagement dans le mouvement depuis plus de 25 ans, j'ai à cœur de pérenniser nos actions en faveur de l'autonomie des personnes déficientes visuelles grâce aux chiens guides.

L'année écoulée a également été marquée par la disparition de trois figures emblématiques du mouvement chien guide : **Guy Rimbault, Jack Perrin et le Docteur Michel Klein**. Tous trois ont contribué de manière significative à la reconnaissance du chien guide en France et au développement de nos écoles. Nous leur rendons hommage pour leurs actions et leur engagement.

2024 fut une année de défis et d'avancées. Elle a permis à la fédération d'évoluer et de se consolider :

- En août, l'AFH2A a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation ». Cette reconnaissance, initialement acquise en 2021, atteste du professionnalisme et de la rigueur de nos formations.
- Nous avons accueilli la **31^e promotion de moniteurs** et la **29^e promotion d'éducateurs**, assurant ainsi la pérennité de notre expertise et la transmission de notre savoir-faire grâce à **une nouvelle génération de professionnels engagés**.
- En dépit d'un contexte économique incertain alimenté par les tensions politiques et les crises de ces dernières années, **la confiance de nos bienfaiteurs s'est maintenue** au travers de dons et des legs.

- La refonte de nos outils de communication et les actions de sensibilisation ont permis d'amplifier le rayonnement du mouvement chien guide, amorçant la transformation de notre communication au bénéfice de notre mission.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement et la générosité de nos sympathisants, donateurs, bénévoles, éducateurs, familles d'accueil et partenaires. **Leur soutien nous permet, chaque jour, de transformer des vies et d'offrir à chacun la liberté de se déplacer en toute autonomie.**

Mais notre mission est loin d'être achevée. L'accès au chien guide doit être une évidence et non un combat. **Ensemble, poursuivons cet engagement avec détermination, pour que chaque personne déficiente visuelle puisse bénéficier d'une mobilité libre et sécurisée.** 2025 sera une année clé pour renforcer notre impact, développer nos actions et faire progresser la reconnaissance du chien guide. ”

Michel ROSSETTI,
Président de la FFAC





LA FÉDÉRATION

Missions

En France, plus de 200 000 personnes sont aveugles ou malvoyantes et sont donc éligibles à l'obtention d'un chien guide. Pourtant, seulement 1 % en bénéficie. La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et ses associations membres mènent un combat depuis plus de 50 ans pour permettre aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité à l'aide d'un chien guide. Aujourd'hui, ce sont près de 1500 chiens guides qui accompagnent leur maître ou maîtresse au quotidien sur tout le territoire national, leur permettant ainsi d'accéder à une plus grande autonomie et à une meilleure inclusion sociale et citoyenne. Ainsi, la FFAC a pour missions de :

- **Promouvoir** le chien guide auprès des utilisateurs potentiels et du grand public.
- **Contribuer** au fonctionnement et au développement des écoles de chiens guides, dans le respect d'une déontologie commune, et en veillant à maintenir le plus haut degré d'exigence possible dans l'éducation du chien guide.
- **Assurer** les formations professionnelles de moniteurs de chiens guides d'aveugles et d'éducateurs de chiens guides (titre homologué de niveau III).
- **Effectuer** la sélection et l'élevage des chiots.
- **Militer** pour la reconnaissance de ce moyen de locomotion autonome par les pouvoirs publics.



Membres

Reconnue d'utilité publique, la **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles** regroupe :

- **10 associations régionales et leurs centres d'éducation :**
 - Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest.
 - Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville.
 - École de Chiens Guides de Paris.
 - Association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France.
 - Chiens Guides de l'Est.
 - Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est.
 - Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse.
 - Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest.
 - Association Chiens Guides Grand Sud Ouest.
 - Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux.
- **1 associations nationales :**
 - ANM' Chiens guides.
- **1 fondation :**
 - Fondation Frédéric Gaillanne (centre d'éducation).
- **1 réseau d'élevage de chiots,** le Réseau des Élevages Français (REF), composé de 3 centres, dont le CESECAH, centre d'élevage principal.

Gouvernance

Instances constitutionnelles

Le **Bureau** assure un suivi opérationnel et budgétaire précis, garantissant la viabilité des projets et le bon déroulement des engagements pris par la fédération.

L'accent est mis sur l'efficacité des actions, en privilégiant une approche sobre et pragmatique. L'amélioration continue des processus internes et le renforcement du dialogue avec les partenaires institutionnels permettent de maximiser l'impact des initiatives menées.

Le **Conseil d'Administration** poursuit son rôle stratégique en s'assurant de l'alignement des actions avec les objectifs fédéraux. Son engagement se traduit par un suivi rigoureux des projets et un accompagnement renforcé des associations membres.

Le conseil d'Administration se réunit 4 fois par an. En 2024, il a voté le plan d'actions 2025 en octobre 2024 et le budget 2025 a été approuvé en décembre 2024.

L'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2024 s'est réunie le 14 juin 2024, elle est composée de 27 membres. Les points forts de l'Assemblée Générale ont été l'attribution des contributions aux associations membres et l'arrêté des comptes de l'année 2024.

Nos membres :

Le Bureau, composé par :

- **Michel ROSSETTI**, Président
- **Frédérique BEAURAIN**, 1^{ère} Vice-présidente
- **Daniel HERTAULT**, 2^{ème} Vice-président
- **Pierre WALLET**, 3^{ème} Vice-président
- **Suzanne CASTILLO**, Secrétaire générale
- **Danielle FORTIN**, Secrétaire générale adjointe
- **Roland DONZELLE**, Trésorier
- **Gabriel MOLL**, Trésorier adjoint

Le Conseil d'Administration est composé de 27 membres :

- **Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville** : Daniel HERTAULT et André DELSINNE

- **Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest** : Jean-Louis LEHMANN et Liliane MAGLOIRE
- **Chiens Guides de l'Est** : Michèle NEDELCOT et Thierry BILAY
- **Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse** : Philippe DUVAL et Suzanne CASTILLO
- **École de Chiens Guides de Paris** : Frédérique BEAURAIN et Martine ANCQUETIL
- **Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est** : Roland DONZELLE et Pierre-Marie MICHELI
- **Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest** : Pierre WALLET et Jean Pierre BOURNY
- **Association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France** : Nathalie BRISSET DOVAL et Sylvie DZIAGWA
- **Association Chiens Guides Grand Sud Ouest** : Gabriel MOLL et Michel THOREL
- **Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux** : Danielle FORTIN et Jean-Marie SCHIOCCHET
- **Fondation Frédéric Gaillanne** : Fanny GAILLANNE et Frédéric GAILLANNE
- **ANM' Chiens Guides** : Dominique LATGÉ et Christelle MORAWSKY
- **CESECAH** : Virgile JOUVENET
- **Individuels** : Dominique GIRARD et Michel ROSSETTI



© Florimond Furst-Herold.



Équipe opérationnelle

Afin d'accompagner les associations fédérées dans leurs activités et de développer le réseau fédéral, les salarié.es participent aux commissions, rencontrent les associations et contribuent à la réalisation des projets dans leurs fonctions respectives.

- **Alexandre CATHELIN**, Directeur Général
• a.cathelin@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 86
- **Hayet LEB CIR**, Responsable Administrative
• h.lebcir@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 86
- **Michel MARTINS**, Comptable
• m.martins@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 82
- **Anne VIOT**, Chargée de mission
• a.viot@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 85
- **Vincent LOIRE**, Responsable des libéralités
• v.loire@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 84
- **Sophie BAZIN**, Chargée des libéralités
• s.bazin@chiensguides.fr
• 01 44 64 80 27
- **Saliha BENAZIZ**, Responsable du Pôle Collecte et relations donateurs
• s.benaziz@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 83
- **Alice LARIVIERE**, Standard et traitement des dons
• a.lariviere@chiensguides.fr
• 01 44 64 88 61
- **Mame SECK**, Standard et traitement des dons
• m.seck@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 89
- **William BASTEL**, Responsable Communication
• w.bastel@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 81

- **Mérine CUSSET**, Chargée de communication
• m.cusset@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 81
- **Julie EHRET**, Responsable formation et technique
• j.ehret@chiensguides.fr
• 01 44 64 88 62
- **Florence DEMENAY**, Assistante formation
• assistantformation@chiensguides.fr
• 01 44 64 89 87
- **Thibaut BLAIRON**, Coordinateur fédéral de formation et technique
• t.blairon@chiensguides.fr

Instances et Commissions

Médiation fédérale



Jean-Pierre SORO, maître de chien guide, a été désigné médiateur fédéral par le Conseil d'Administration de la FFAC. Son rôle est d'aider à la recherche de

solutions pour régler les différends entre les associations de chiens guides fédérées et les personnes déficientes visuelles (bénéficiaires de chiens guides ou futurs attributaires). Il peut solliciter l'aide de représentants d'une association fédérée non concernée par le problème exposé.

En 2024, six cas de médiation ont été traités ou sont en cours. Les motifs soulevés concernent principalement des difficultés liées à l'instruction des dossiers de demande de chiens guides, tels que des délais d'attribution jugés trop longs, des motifs de refus perçus comme non justifiés ou mal expliqués, des problèmes de suivi, ainsi que des difficultés rencontrées lors de la mise à la retraite des chiens ou lors du renouvellement de certaines demandes.

Pour rappel : la commission de médiation est accessible aux personnes déficientes visuelles, à leur entourage, ainsi qu'aux écoles. Les saisines peuvent être adressées directement



à la Fédération ou à l'ANM' Chiens Guides, qui transmettent ensuite les demandes au médiateur.



Conseil Scientifique

En 2024, le Conseil Scientifique de la FFAC, présidé par **Didier BROUCQSAULT**, s'est réuni à deux reprises pour approfondir des thématiques essentielles

à la santé et au bien-être des chiens guides. Ces rencontres permettent à nos équipes d'affiner leurs connaissances et d'adapter leurs pratiques pour garantir le meilleur accompagnement possible aux chiens guides et à leurs futurs maîtres.

Première réunion – 18 janvier 2024

La première session s'est tenue dans les locaux du CESECAH et portait sur l'œil du chien, un sujet proposé par Michel Rosseti. Le Dr Laurent Dillie, vétérinaire spécialisé en ophtalmologie, a présenté un exposé didactique et illustré, abordant les thèmes suivants :

- **Anatomie et physiologie de l'œil du chien**
- **Spécificités de la vision canine** (perception des couleurs, vision nocturne, champ visuel)
- **Pathologies principales** : affections des paupières, conjonctivites, uvéites, pathologies cornéennes (dont les ulcères), glaucome, cataracte et pathologies rétinienues
- **Diagnostics et pronostics** (méthodes de dépistage et impact sur la carrière des chiens guides)

Cette présentation, enrichie de nombreuses illustrations, a permis une meilleure compréhension des enjeux ophtalmologiques chez le chien guide. La réunion s'est poursuivie par une session de la commission technique.

Seconde réunion – 26 novembre 2024

La seconde rencontre s'est déroulée dans les locaux de la **FFAC** et a porté sur la **dermite atopique et les otites chroniques chez le**

chien, thème retenu en raison du nombre important de réformes tardives liées à ces pathologies.

Le **Dr Arnaud Muller**, diplômé du **Collège européen de dermatologie**, a abordé les points suivants :

- **Races prédisposées** (notamment le Berger Allemand)
- **Localisation et chronologie des symptômes**
- **Facteurs aggravants** : rôle des parasites, infections bactériennes et mycosiques
- **Impact sur la carrière de chien guide** (formes plus ou moins graves)
- **Diagnostic, traitements et prévention des récives**
- **Influence de l'alimentation**
- **Détection précoce chez le chiot** : une étude en cours avec la **Fondation Visio** explore un mode de détection précoce de l'atopie chez l'enfant et le chien. Son objectif est d'identifier rapidement les chiots prédisposés afin d'optimiser le processus de sélection et de limiter les réformes tardives.

Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique est l'instance de réflexion sur les parcours de formation des moniteurs, des éducateurs et sur les formations continues. Il est composé d'administrateurs, de directeurs techniques et de directeurs généraux. La commission de suivi est l'instance qui analyse les parcours des apprenants et qui mesure la progression des apprentissages. Elle rassemble les formateurs, les tuteurs et les représentants des stagiaires.

En 2024, le conseil s'est réuni le 15 octobre afin de faire un bilan sur la rentrée de formation de septembre, sur le démarrage des chantiers d'enregistrement des titres de moniteur et d'éducateur au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et sur la formation continue 2024.

Commission Technique

La commission technique rassemble les directeurs techniques de toutes les associations membres autour de sujets permettant de garantir la qualité de l'éducation du chien guide.

En 2024, la commission s'est réunie les 18 et 19 janvier au CESECAH, centre d'élevage national. Elle a été l'occasion pour les membres d'assister à une intervention sur le bien-être animal, d'échanger sur des pratiques techniques spécifiques et de concrétiser la mise en place d'un outil informatique pour faciliter les mutualisations de chiens guides.

Un coordinateur fédéral technique a été recruté en septembre 2024 et sera désormais en charge d'animer cette commission.

Comité Communication

Le comité communication travaille sur des projets nationaux, tels que les campagnes de communication d'information, de sensibilisation et de notoriété. Il veille à la bonne coordination et au déploiement des outils de communication communs à l'ensemble du réseau et est également force de propositions. Composé des responsables et chargés de communication de la fédération et des associations membres, il permet d'échanger et de partager des conseils et expériences quant aux projets de communication de chaque membre. Il s'est réuni à 8 reprises en 2024, en présentiel et en visioconférence. Le comité a essentiellement travaillé sur la refonte de l'événement des journées portes ouvertes.

Comité de Pilotage (Copil) Legs

Le comité de pilotage legs, piloté par le service communication de la FFAC et 3 directrices d'associations fédérées, assure la création et le déploiement de la campagne de communication annuelle sur les libéralités (legs, donations, assurances-vie). Il s'est réuni au cours de l'année pour assurer le suivi de la campagne.

Commission Avenir de la collecte

Les objectifs de cette commission sont de renforcer la collecte du mouvement chien guide. Elle doit mobiliser l'ensemble des associations fédérées pour travailler à une

meilleure cohérence, à une synergie des collectes et à une couverture globale du territoire.

Mettre au service de tous ses membres des décisions communes issues de partage d'expérience et de transfert des techniques de Collecte afin d'améliorer notre compétitivité vis-à-vis d'associations concurrentes. Exceptionnellement, elle ne s'est pas tenue en 2024.

Copil digital

Le Copil digital, chargé d'élaborer et de piloter une stratégie de collecte de fonds commune via les outils numériques, ne s'est pas réuni en 2024. En 2023, ce groupe de travail a pourtant tenu plusieurs sessions, principalement en visioconférence, pour poser les bases d'actions concertées et adaptées aux nouveaux usages digitaux.

Indicateurs et chiffres clés 2024

222 remises de chiens guides en 2024

107 nouvelles équipes créées, dont :

63 ♀ femmes **44 ♂** hommes

115 renouvellements, dont :

64 ♀ femmes **51 ♂** hommes

43 ans âge moyen des nouveaux maîtres de chiens guides en 2024.

2 ans 1 mois et 22 jours : âge moyen des chiens guides à la remise.

1 413 équipes actives en 2024.

53 ans âge moyen des bénéficiaires à la remise

15 ans = âge du plus jeune maître de chien guide en 2024

85 ans = âge du plus âgé maître de chien guide en 2024

Plus de **6 700** équipes ont ainsi été créées depuis 1952.

222 chiots sélectionnés et élevés par le réseau des élevages, dont le CESECAH à hauteur de 72 %.

LES RÉALISATIONS 2024



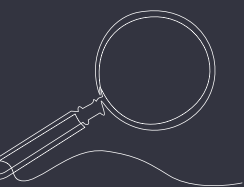
La formation

Les formations métiers

La FFAC, par l'intermédiaire de son organisme de formation interne, l'Association de Formation aux Métiers du Handicap Visuel (AFH2A), enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11756540575 auprès du préfet de la Région Île-de-France, assure les formations professionnelles de moniteurs (formation de 2 ans) et d'éducateurs de chiens guides (formation de 2 ans supplémentaires). La première formation d'éducateur a été mise en place en 1989. La FFAC, quant à elle, est l'organisme certificateur pour le titre d'éducateur de chien

guide (notamment la validation des acquis de l'expérience).

Concrètement, l'AFH2A identifie les besoins terrains, conçoit les formations, dispense les contenus de celles-ci et évalue les acquis professionnels. C'est le seul organisme de formation en France à préparer au titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles enregistré au RNCP (35212), ainsi qu'au titre fédéral de moniteur de chiens guides. L'AFH2A met également en œuvre les formations courtes de développement des compétences des salariés de la FFAC et de ses associations membres.



En août 2024, l'AFH2A a réussi avec succès le renouvellement de sa certification Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation ». Cette certification obtenue initialement en août 2021 confirme l'engagement continu de l'AFH2A à fournir une formation de qualité conformément aux standards du référentiel national.

La qualité de son processus de formation et de son système pédagogique passe notamment par :

- Des équipements pédagogiques adaptés :

- 1 centre de formation dédié et équipé de moyens techniques.
- 1 équipe de formateurs d'experts : 1 formateur salarié.
- 6 formateurs occasionnels internes.

- 23 intervenants extérieurs.
- Des tuteurs formés et accompagnés par l'AFH2A pour assurer la formation pratique dans les centres d'éducation de chiens guides.

- Des instances de suivi pédagogique qui veillent au maintien des compétences et à l'amélioration continue :

- Conseil pédagogique qui réfléchit aux stratégies pour la formation.
- Commission de suivi qui mesure la progression dans l'apprentissage.
- Des réunions de formateurs pour proposer des évolutions pédagogiques.

- Une gouvernance associative distincte :

- Un conseil d'administration et une assemblée générale propre à l'AFH2A.



© Florimond Furst-Herold.

Les parcours de formation de moniteur et d'éducateur de chiens guides d'aveugles :

L'activité principale du moniteur est d'éduquer le chien guide. L'éducateur, en plus de l'éducation du chien, a en charge la relation avec la personne déficiente visuelle (instruction du dossier de demande, essai et remise du chien puis accompagnement de l'équipe créée).

Chaque formation se déroule en alternance, composée de parties théoriques assurées en centre de formation par des formateurs spécialisés dans leurs domaines et de parties pratiques au sein de l'association employeuse et avec un tuteur expérimenté. Les stagiaires en formation effectuent également 2 stages dans des associations de chiens guides labélisées, afin d'expérimenter des situations professionnelles variées. Ils sont soumis à des épreuves évaluatives chaque année afin de valider leurs apprentissages.

Les chiffres clés 2024

Nombre de diplômés :

6 moniteurs et **6** éducateurs.

Nombres de stagiaires en formation métier :

21 moniteurs et **10** éducateurs.

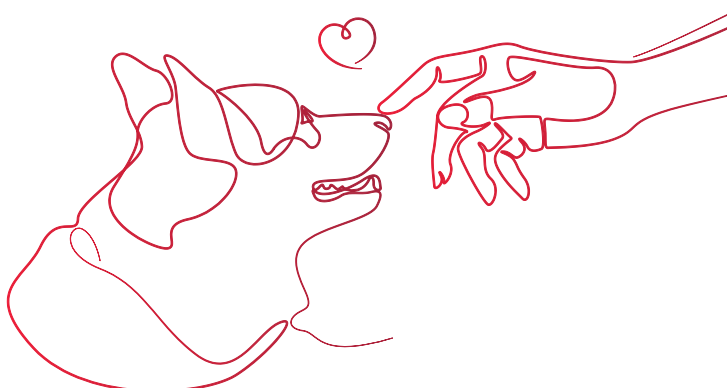
Rentrée de septembre 2024 :

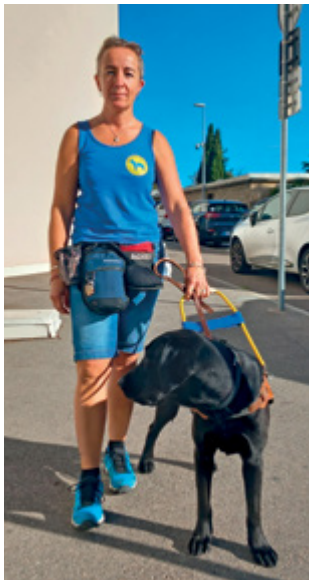
31^{ème} promotion de moniteurs avec **12** nouveaux stagiaires. 29^{ème} promotion d'éducatrices avec **4** stagiaires.

Les diplômés depuis la mise en place des formations :

94 moniteurs de chiens guides d'aveugles.

191 éducateurs de chiens guides d'aveugles.





“ Après une première vie professionnelle dans le commerce et la grande distribution, j’ai choisi, à 51 ans, de me réinventer au service des chiens guides. Intégrer la formation de monitrice au sein de l’Association Les Chiens Guides d’Aveugles de Provence Côte d’Azur Corse a été une vraie chance. J’y ai découvert un enseignement passionnant, alliant théorie et pratique, où chaque jour m’a permis d’affiner ma lecture du chien et de mieux comprendre son comportement. Ce qui m’a le plus marquée, c’est la richesse des échanges entre élèves venus de toute la France, avec des parcours et des expériences variés. Ensemble, nous avançons dans la bienveillance, portés par des formateurs investis et inspirants. Cette formation a conforté ma conviction : il n’y a pas d’âge pour donner du sens à son parcours professionnel. ”

Géraldine, élève monitrice à l’école des Chiens Guides d’Aveugles de Provence Côte d’Azur Corse

Les formations continues

L’AFH2A et la FFAC ont à cœur de développer les compétences des salariés-es des associations fédérées. Ainsi, elles mettent à disposition une offre de formation continue orientée autour de 4 axes stratégiques :

- Management et efficacité professionnelle.
- Communication et Fundraising.
- Développement professionnel.
- Technique chien guide.

En 2024, 15 sessions ont été réalisées pour un total de 145 stagiaires formés et de 28 jours de formation dans ces thématiques.



© FFAC

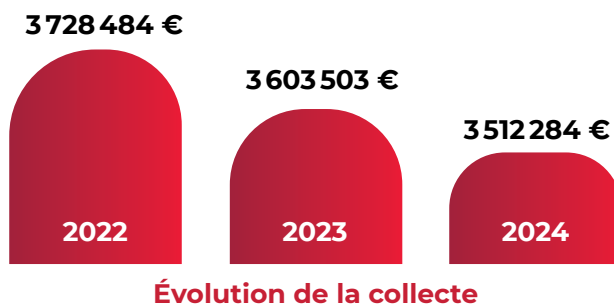
Actions de formation continue	Taux de réussite	Nombre de sessions	Nombre de personnes formées	Nombre de jours	Taux de satisfaction
Formation des Ambassadeurs (31 janvier au 1 ^{er} février)	Acquisition validée	1	14	2	94% de satisfaction - 14 réponses
Formation des Ambassadeurs (13 au 14 mars)	Acquisition validée	1	12	2	100% de satisfaction - 12 réponses
Créer des documents accessibles (11 au 12 mars)	Acquisition validée	1	6	2	Documents non exploitables
La communication dans la relation à l'autre (19 au 20 mars)	Acquisition validée	1	6	2	100% de satisfaction - 6 réponses
Formation des Ambassadeurs (26 au 27 mars)	Acquisition validée	1	15	2	96% de satisfaction - 13 réponses
Construire la confiance dans les relations (03 au 04 avril)	Acquisition validée	1	7	2	98% de satisfaction - 7 réponses
Premiers secours canins (23 au 24 avril)	Acquisition validée	1	6	2	99% de satisfaction - 6 réponses
Détente du chien guide (15 au 16 mai)	Acquisition validée	1	9	2	100% de satisfaction - 9 réponses
Manager sereinement et efficacement son équipe (4 au 5 juin)	Acquisition validée	1	11	2	99% de satisfaction - 11 réponses
Observer finement le comportement du chien (1 ^{er} au 2 octobre)	Acquisition validée	1	13	2	91% de satisfaction - 12 réponses
Formation Legs (8 octobre)	Acquisition validée	1	10	1	100% de satisfaction - 5 réponses
Formation des tuteurs (16 octobre)	Acquisition validée	1	5	1	98% de satisfaction - 4 réponses
Formation des Ambassadeurs (15 au 16 octobre)	Acquisition validée	1	12	2	100% de satisfaction - 12 réponses
Administrateur des associations (20 au 21 novembre)	Acquisition validée	1	10	2	95% de satisfaction - 10 réponses
Medical training (27 au 28 novembre)	Acquisition validée	1	9	2	97% de satisfaction - 9 réponses
TOTAL		15	145	28	

Le développement des ressources

La collecte

Les crises successives des deux dernières années, notamment les conflits armés, les catastrophes naturelles, ainsi qu'une inflation persistante, ont freiné la croissance des dons, limitée à 1,8 %.

En conséquence, la collecte de fonds de la FFAC enregistre, cette année encore, une légère baisse.

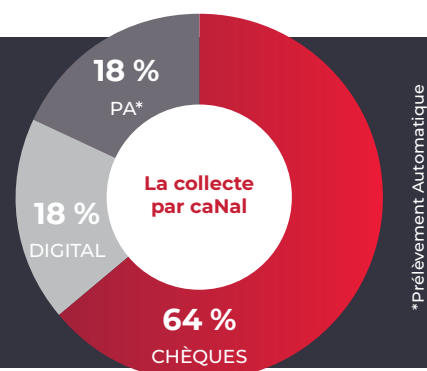


Les chiffres clés de la collecte en 2024 :

- La FFAC a recueilli 3,5 millions d'euros en 2024, une légère baisse de 3 % par rapport à 2023 (3,6 millions d'euros), mais demeure à un niveau solide de collecte.
- Chaque euro investi dans la collecte de fonds a généré un retour de 3,87 €. Le contrôle strict des coûts a permis de maintenir une rentabilité constante.
- En 2024, 55 051 donateurs ont soutenu la FFAC, dont 4 212 nouveaux, ce qui montre une bonne capacité à attirer de nouveaux soutiens malgré une tendance à la baisse observée depuis trois ans.
- 5 634 donateurs ont opté pour des dons réguliers via prélèvement automatique, ce qui reflète l'engagement des donateurs les plus fidèles. 14 % des dons ont été réalisés via la collecte digitale, bien qu'il y ait eu un recul de 4 % par rapport à 2023.
- La FFAC maintient un modèle de collecte solide et continue d'attirer et de fidéliser ses donateurs. En 2024, le don moyen ponctuel est de 66 € en moyenne. Les donateurs qui contribuent régulièrement, ont donné en moyenne 112 €.

La collecte par canal

Malgré une baisse dans l'acquisition de nouveaux donateurs et un environnement difficile, la FFAC a réussi à maintenir un niveau de collecte solide en 2024. Cela est dû à la fidélité de ses donateurs réguliers et à l'efficacité de ses campagnes de collecte. De plus, la part de la collecte digitale a augmenté, indiquant une adaptation aux méthodes de soutien plus modernes, tout en continuant de maintenir une forte relation avec les donateurs traditionnels.



La relation donateur - Une équipe à votre écoute

Mission de la relation donateur :

Au sein de la FFAC, deux personnes sont chargées de gérer la relation avec les donateurs. Leur objectif est de maintenir un lien de proximité, en répondant aux sollicitations et en orientant chaque demande vers le bon interlocuteur. Ce service joue un rôle clé en instaurant une relation de confiance durable avec les donateurs et sympathisants.

Les piliers de cette relation :

- Relation humaine et de confiance :** La FFAC met un point d'honneur à valoriser chaque don et à expliquer son impact concret. Elle sensibilise également le public au handicap visuel, en illustrant les valeurs portées par les associations de chiens guides d'aveugles.



2. **Relation transparente :** La transparence est essentielle pour instaurer un lien de confiance avec les donateurs. Cela inclut l'information sur l'impact des dons et l'éducation du public sur le handicap visuel.
3. **Vitrine de l'association :** La relation avec les donateurs est un reflet des valeurs d'engagement et de transparence de la FFAC. Elle est primordiale pour établir des liens solides et durables avec le public.
3. **La formation des éducateurs professionnels :** Certains donateurs souhaitent en savoir plus sur la formation des professionnels qui travaillent avec les chiens guides, tels que les moniteurs et les éducateurs.
4. **Informations générales :** Les donateurs sont également intéressés par les projets en cours, les subventions accordées aux écoles et les règles d'affiliation à la Fédération.

Les espaces d'expression :

1. **Courrier (50%) :** Le moyen principal de communication formelle, permettant des échanges plus détaillés.
2. **Courriels (15%) :** Un moyen rapide et pratique de communication.
3. **Téléphone (35%) :** Permet des échanges plus personnalisés et directs.
3. **Revue « Les Yeux de Son Maître » :** Un espace où les donateurs peuvent poser des questions et obtenir des réponses sur les missions de la FFAC.

Les demandes courantes des donateurs :

Les donateurs s'intéressent particulièrement aux sujets suivants :

1. **Le traitement du don :** Ils veulent savoir comment leur contribution est utilisée, en particulier pour l'éducation et la formation des chiens guides.
2. **L'éducation des chiens guides :** Ils recherchent des informations détaillées sur le processus de formation et les étapes nécessaires à l'éducation d'un chien guide.

Conclusion :

La FFAC met un fort accent sur la relation humaine, la transparence et l'engagement envers ses donateurs. Grâce à une communication claire et variée, elle crée un lien de confiance durable et informe régulièrement les donateurs sur l'impact de leur soutien. Cela permet de renforcer l'implication de chacun et de valoriser l'importance de chaque don dans le financement des missions de l'association.

“ Je vous remercie pour l'envoi de votre lettre d'information toujours appréciée dans sa sobriété chaleureuse. Avec ma reconnaissance envers Paul Charles qui a œuvré longtemps et Michel Rossetti qui prend aujourd'hui le relais, toutes vos équipes au Centre d'élevage, dans les Écoles, les éducateurs qui continuent la mission dans l'esprit des fondateurs. Bon 51^{ème} anniversaire et développement dans la persévérance ! Que soit de mieux en mieux reconnue la place des personnes handicapées dans la société, qui a tant besoin d'apprendre à voir l'essentiel.

Dans la joie partagée avec toutes les personnes déficientes visuelles qui ont leur vie transformée avec leur précieux compagnon chien guide et celles qui attendent avec confiance d'être aussi comblées.”

Mme Lucile B.



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.). L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC et n'est pas une association de chiens guides fédérée.





Les libéralités

Le Pôle Libéralités de la FFAC a pour rôle d'assurer le recueil des libéralités consenties à la FFAC dans les plus parfaites conditions de sécurité juridique possibles.

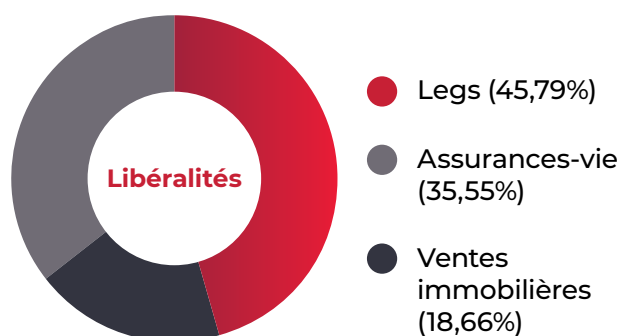
La mutualisation de la Campagne Legs sur l'ensemble du territoire avec nos associations fédérées, en place depuis 10 ans, renforce notre visibilité auprès du grand public et de nos partenaires comme les notaires.

Profitant d'une reprise du marché immobilier à compter notamment de la fin du 2ème trimestre, le montant total des libéralités recueillies sur l'exercice 2024 (legs et contrats d'assurance-vie) enregistre une légère hausse de 3,8% par rapport à l'exercice 2023 et s'établit à 8.754.000,00€. La ventilation entre les legs et l'assurance-vie est celle-ci : 5.642.000,00€ Legs // 3.112.000,00€ A-V.

On note en fait une progression du montant des legs recueillis de 17,8% qui compense une baisse de 14,5% du montant recueilli au titre des assurances-vie.

La Fédération bénéficie de la générosité de bienfaiteurs qui, par leur legs, choisissent de prolonger leur engagement en faveur de l'autonomie des personnes déficientes visuelles. Ces gestes précieux émanent de

citoyens profondément attachés à notre cause, dont certains nous accompagnent depuis de nombreuses années. Dans cet élan de transmission, plusieurs deviennent même ambassadeurs, partageant notre action auprès de leurs proches et inspirant de nouveaux soutiens. Cette chaîne de solidarité est essentielle : c'est grâce à elle que nous pouvons préparer l'avenir, éduquer de nouveaux chiens guides et accompagner les personnes déficientes visuelles sur le chemin de la liberté.



👂 Sans plus tarder, je viens vous remercier de vos vœux pour la nouvelle année 2025 que vous avez accompagnés de ce traditionnel et à la fois si utile calendrier que je fais toujours figurer en bonne place pour sensibiliser ainsi tous mes visiteurs à la cause servie par la FFAC. A ces remerciements que je vous adresse à titre personnel, vous voudrez bien aussi associer et adresser les miens à tous les acteurs de la FFAC dont je souhaite le meilleur succès prolongé encore tout au long de cette année. 🗨 **Monsieur O, testateur**



La communication et le plaidoyer

Les Yeux de Son Maître

La revue a pour objectif d'informer nos lecteurs des actualités de la fédération et du mouvement chien guide. En 2024, la FFAC a édité 4 numéros de sa revue trimestrielle du numéro 140 au 143 en février, mai, septembre et novembre 2024. Au total ce sont 269782 d'exemplaires qui ont été distribués.

Nos lecteurs ont pu découvrir nos dossiers sur la famille d'accueil, le mouvement chien guide mondiale, vivre les Chiens Guides Days et partager les histoires de vie et les témoignages de bénéficiaires et de leurs compagnons d'autonomie.



L'actualisation des supports de com de la FFAC

Dans la continuité de la refonte de l'identité graphique initiée en 2022, la FFAC continue de mettre à jour et enrichir ses supports de communication. En 2024, nous avons commencé à produire de nouveaux supports de communication à destination du grand public, des partenaires et du mouvement chien guide :

- Plaquettes de la formation métiers (en format print et web)
- Kakémonos
- Pochettes FFAC et associations membres
- Dépliants
- Brochures

Le retravail de ces supports de communication se poursuivra en 2025.

L'actualisation de notre kit de communication s'accompagne de la refonte de notre photothèque. Celle-ci prendra effet en 2025.



La communication digitale

Les réseaux sociaux

En 2024, notre stratégie visait à renforcer notre présence sur les réseaux sociaux en capitalisant sur nos acquis tout en explorant de nouveaux canaux pour élargir notre audience et enrichir nos contenus. Nous avons adopté une posture institutionnelle à destination des institutions, partenaires, pouvoirs publics et du grand public, en structurant notre communication autour de trois piliers éditoriaux :

- La reconnaissance en tant que porte-parole et ambassadeur
- La formation pour valoriser les actions autour des métiers de moniteurs et éducateurs garantissant la qualité et l'excellence des chiens guides.
- La solidarité à travers une posture de partenaire pour sensibiliser sur nos actions mises en place à l'échelle nationale et régionale.

Pour cela, nous nous sommes concentrés sur les 3 réseaux sociaux suivants :

- Facebook – Notre réseau social principal touchant un public âgé de 18 à 65 ans.
- Instagram – Pour incarner et sensibiliser autour des moyens mis en place par la FFAC et ses associations auprès d'un public âgé de 18 à 45 ans.
- LinkedIn – Ce canal professionnel nous a permis de sensibiliser les institutions, les entreprises et les professionnels à la nécessité de nous accompagner dans nos actions.



13 930 Nombre d'abonnés
(+ 128 abonnées en 2024)



3 075 Nombre d'abonnés
(+ 167 abonnées en 2024)



2 088 Nombre d'abonnés
(+ 366 abonnées en 2024)

La newsletter

Depuis septembre 2023, nous avons relancé la lettre d'information fédérale, envoyée par courriel aux abonnés inscrits via notre site internet, qui compte aujourd'hui 65 647 inscrits. Cette newsletter partage les actualités de la FFAC et de ses associations membres, tout en proposant une veille sur le handicap et les innovations technologiques.

Afin d'améliorer son impact et son attractivité, nous travaillons actuellement sur une version plus enrichie, prévue pour 2025.



Le site internet de la FFAC

En 2024, près de 139 843 visiteurs ont consultés le site **www.chiensguides.fr**, soit 25 500 de plus qu'en 2023. Toutefois, notre site internet actuel, conçu il y a plusieurs années, ne répond plus aux nouvelles normes d'accessibilité, ni aux évolutions du digital, ni même à nos besoins en matière d'usages. Fin 2024, nous avons donc engagé un projet de refonte pour créer une plateforme plus accessible, intuitive et ergonomique.

Dans cette démarche, nous avons mené une étude approfondie en combinant :

- Une enquête quantitative, diffusée auprès du grand public via nos réseaux sociaux et notre newsletter, qui a recueilli près de 150 réponses.
- Des entretiens qualitatifs, réalisés auprès de nos associations membres, de partenaires et de personnes en situation de handicap visuel, afin d'identifier leurs attentes spécifiques et les leviers d'optimisations.

Nous poursuivons nos efforts pour déployer la refonte et mettre en ligne notre nouveau site internet en 2025.

Événements et sensibilisations

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : Vivre l'émotion au cœur du Club France à La Villette

Les 5 août et 4 septembre 2024, la FFAC a été invitée par l'AGEFIPH (Association nationale de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) à participer à son stand au Club France, à La Villette, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Aux côtés de nos associations fédérées – l'École de Chiens Guides de Paris, l'ANM' Chiens Guides et l'Association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France – nous sommes allés à la rencontre du public. A travers des témoignages, des ateliers et des jeux de sensibilisation, nous avons mis en lumière le rôle essentiel du chien guide et sensibilisé les visiteurs à l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel.

SEEPH : Sensibilisation au ministère de l'Agriculture

Le 19 novembre 2024, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), nous avons sensibilisé les agents du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt au rôle essentiel du chien guide dans l'accessibilité au travail pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Aux côtés de l'ANM' Chiens Guides et de l'École de Chiens Guides de Paris, nous avons échangé avec les participants à travers des discussions avec nos familles d'accueil et maîtres de chiens guides, afin de mettre en lumière l'impact concret du chien guide dans l'insertion professionnelle.



Participation à l'émission télévisée : « Tout le monde veut prendre sa place »

Invitée le 28 avril 2024 à une émission spéciale du jeu télévisé « Tout le monde veut prendre sa place », animée par Jarry et diffusée sur France 2, la FFAC a bénéficié d'un bel élan de générosité. Deux jeunes adolescents ont récolté 2 500 € en faveur de notre fédération.

À cette occasion, Alexandre Cathelin, directeur général de la FFAC, et Sylvie Duchateau, maîtresse de Shiva, ont eu le plaisir de présenter nos missions et de témoigner de l'impact essentiel du chien guide dans la vie des personnes déficientes visuelles.



120^e Congrès des notaires - Bordeaux

La FFAC était présente aux côtés de l'Association Chiens Guides Grand Sud-Ouest Aliénor - Bordeaux lors du Congrès des Notaires 2024, un événement incontournable pour sensibiliser les professionnels du droit à la cause du chien guide. Cette participation a été l'occasion de renforcer notre mobilisation autour de la générosité du public et de mettre en lumière l'effort de solidarité qui permet de financer l'éducation et la remise de chiens



guides. En échangeant avec les notaires, nous avons pu rappeler le rôle essentiel des legs et donations dans le soutien de notre mission et dans l'accompagnement des personnes déficientes visuelles vers plus d'autonomie.

Campagnes

Journées Portes Ouvertes « Chiens Guides Days » : Rassembler et valoriser l'unité des maillons de notre chaîne de solidarité

Le 29 septembre 2024, l'édition des Chiens Guides Days a une nouvelle fois rassemblé un large public, avec entre 700 et 1 500 visiteurs accueillis au sein de chaque association fédérée à travers toute la France, soit un peu plus de 11 000 visiteurs au global.

Dans l'objectif de faire (re)découvrir le handicap visuel et le rôle essentiel du chien guide, le public a pu :

- **Rencontrer** des familles d'accueil, éducateurs et bénéficiaires.
- **Participer** à des jeux et ateliers de sensibilisation.
- **Assister** à des démonstrations d'éducation et à des cérémonies de remise de chiens guides.
- **Explorer** l'univers du chien guide et la chaîne de solidarité qui l'entoure.

Cette année, nous avons mis l'accent sur la modernisation et la valorisation des acteurs impliqués dans l'éducation du chien guide. À cette occasion, une nouvelle identité visuelle a été développée, et nous envisageons de la conserver pour une ou deux éditions supplémentaires.





Campagne legs : Croisez générosité et solidarité

En 2024, la campagne « Croisez générosité et solidarité » poursuit son élan avec la même ambition de promouvoir les libéralités (legs, donations, assurance-vie) et de sensibiliser un large public à la solidarité à travers des actions ciblées. Après un lancement solide en 2023, la FFAC a renforcé sa présence médiatique en multipliant les canaux de diffusion, toujours dans une démarche 360° : télévision, réseaux sociaux, moteurs de recherche, presse nationale et radio.

Cette campagne continue de mettre en lumière les possibilités offertes par les legs et l'assurance-vie, dans le soutien de notre mission et dans l'accompagnement des personnes déficientes visuelles vers plus d'autonomie.

L'enrichissement des supports d'information et une extension du plan média pour toucher davantage les professionnels du secteur, s'inscrit dans une stratégie globale visant à inscrire la générosité et la solidarité comme des leviers essentiels pour soutenir les actions de la FFAC et de ses associations membres.

Communication de plaidoyer

En 2024, la FFAC a poursuivi son engagement en matière de médiation et a maintenu des relations étroites avec les instances sollicitées. Toutefois, le contexte politique, marqué par les élections législatives de juin, n'a pas permis de mettre en place d'actions spécifiques cette année.



Néanmoins, la Fédération travaille activement sur l'évolution de sa stratégie de plaidoyer. À l'occasion du **20^e anniversaire** de la loi du **11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévue en février 2025, la FFAC prévoit de lancer une campagne d'interpellation, actuellement en réflexion.





© Florimond Furst-Herold.

Les partenariats et mécénats



Fondation COVEA

En 2024, La Fondation d'entreprise Covéa a reconduit son soutien à la FFAC et aux associations fédérées.

Ayant pour finalité l'inclusion sociale et humaine, la fondation d'entreprise Covéa développe son action autour de trois axes : les droits des femmes, l'inclusion des personnes, les savoirs et la connaissance au bénéfice de l'inclusion.

Elle a continué de soutenir les activités de deux associations membres de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles :

- L'École de Chiens Guides de Paris pour soutenir ses actions de sensibilisation dans des écoles.
- La Fondation Frédéric Gaillanne pour soutenir ses actions de sensibilisation auprès du grand public sur le handicap visuel et l'impact du chien guide lors des journées portes ouvertes de la fondation.



Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux

En 2024, la Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux, abritée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres, a choisi de soutenir la FFAC dans son action en faveur de l'éducation des chiens guides d'aveugles.

Créée en 2023, la Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux agit dans trois domaines majeurs : l'accompagnement des personnes âgées en fin de vie, la recherche médicale – en particulier sur les maladies neurodégénératives comme Alzheimer et Parkinson – et la promotion des chiens guides d'aveugles.

Grâce à ce partenariat, la Fondation financera l'éducation de deux chiens guides entre 2025 et 2026, afin de répondre aux besoins de deux bénéficiaires de plus de 50 ans. Cette initiative fait suite à une demande de soutien déposée par la FFAC en octobre 2024, mettant en lumière le rôle fondamental des chiens guides dans l'autonomie et l'inclusion des personnes déficientes visuelles.

Ce soutien permet à la FFAC de poursuivre et de renforcer sa mission au service des personnes aveugles et malvoyantes.

L'international

La FFAC est en contact étroit avec la Fédération Internationale du Chien Guide (IGDF) et la Fédération Européenne du Chien Guide (EGDF). **Antoine Bouissou**, administrateur de l'Association Chiens Guides Grand Sud Ouest, représente la France au sein du Conseil d'Administration de l'IGDF. **Benjamin Valembois**, Directeur technique à l'École de Chiens Guides de Paris, est assesseur pour l'IGDF, ainsi que **Thibaut Blairon**, Coordinateur fédéral de formation et technique. Karine Garnier et Pauline Eilers, maîtresses de chiens guides, siègent quant à elles au Conseil d'Administration de l'EGDF, présidé depuis l'Assemblée Générale du 3 octobre 2024 par **Andrew Lamb**, maître de chien guide d'origine écossaise vivant en France depuis plus de 25 ans.

Un comité fédéral de pilotage

Trois réunions en visioconférence réunissant les membres de la FFAC ont eu lieu les 30 avril, 19 juin et 10 septembre pour faire le point sur l'actualité de l'IGDF, les travaux de révision des normes, et la participation française au Séminaire 2025.

Révision des Normes

Sandrine Lebreton de l'Association Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse et **Aurore Antoine** de l'Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux ont participé aux comités de révision des normes IGDF, respectivement pour la **Norme 5 : Éducation et comportement des chiens** et la **Norme 2 : Formation du personnel et évolution professionnelle**. Les Normes actualisées ont ensuite été transmises à l'ensemble des Membres pour avis.

L'éducation à la circulation, point qui a occasionné des difficultés lors des dernières inspections, fait l'objet de travaux des écoles situées à Paris, Nice, Mérignac et Toulouse.

Le bien-être du chien avec la méthode LIMA et les 5 domaines sont aussi un enjeu important qui sera ajouté à la formation.

Les programmes de formation des moniteurs et éducateurs ont également été actualisés.

Séminaire international de l'IGDF

Le prochain séminaire se tiendra à Warwick, du 19 au 22 juin 2025, sur le thème « Le pouvoir des partenariats ».

L'ANM' Chiens Guides a proposé une intervention sur *Access rights in France : the role of a dedicated organisation* et **Aurore Antoine**, de l'Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux et **Audrey Dupinet**, de l'École de Chiens Guides de Paris une présentation conjointe sur la mutualisation. Malheu-

reusement, compte tenu du nombre de propositions (plus de 50), ces deux projets n'ont pas été retenus.

À noter que le séminaire suivant aura lieu en 2026, de façon à assurer une alternance entre les séminaires d'Assistance Dogs International et ceux de l'IGDF.

Les deux organisations ont publié une note commune concernant le service aux clients et l'éthique.

Une communication conjointe

Outre la traduction et la synthèse des documents des instances internationales, la FFAC est intervenue à plusieurs reprises pour faciliter les déplacements internationaux des maîtres de chiens guides ou familles d'accueil (Afrique du Sud, Espagne, République Tchèque, Allemagne, ...). Enfin **Les Yeux de son Maître de mai 2024** a été consacrée au mouvement chien guide international avec des interviews de nos partenaires étrangers.

La Fédération Internationale du Chien Guide, qui vise « *un monde où les personnes aveugles ou malvoyantes aient accès à des chiens guides de qualité et aux services associés afin de pouvoir mener leur vie comme elles l'entendent* », représente actuellement :

- 99 organisations membres issues de 33 pays (dont toutes les écoles fédérées de la FFAC).
- 18 organisations candidates situées dans 6 autres pays.
- 7 organisations en recherche d'informations dans 3 autres pays.
- 5 organisations affiliées de 4 pays (dont la FFAC et le CESECAH).

La Fédération Européenne du Chien Guide comprend 43 membres dans 26 pays européens, dont la FFAC et l'ANM' Chiens Guides. Elle se consacre à influencer les lois, les politiques et les attitudes, et à garantir d'excellents services et accès pour les utilisateurs de chiens guides.



PERSPECTIVES 2025

Structurer, innover et renforcer l'impact du mouvement

En 2025, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) poursuivra son engagement pour renforcer l'efficacité du mouvement et répondre aux enjeux de demain. Trois axes stratégiques guideront son action :

Optimiser le fonctionnement du mouvement

La FFAC s'engagera dans une réflexion approfondie et son positionnement en tant que fédération de moyens et de services au bénéfice de ses membres.

Cette analyse stratégique permettra de décliner ses actions avec plus de précision et d'impact au service des associations fédérées, des bénéficiaires et des parties prenantes du mouvement.

L'année 2025 sera aussi celle d'une réflexion approfondie sur l'évolution de notre mouvement et de la marque "**Chiens Guides France**". L'avenir du mouvement sera au cœur des préoccupations pour assurer la viabilité du réseau et l'accessibilité des chiens guides au plus grand nombre.

L'arrivée du nouveau coordinateur fédéral formation et technique sera une opportunité pour apporter son soutien au personnel technique dans l'éducation des chiens guides au sein des associations de la FFAC. Cette réflexion vise à optimiser la formation des techniciens et l'éducation des chiens guides, pérenniser les équipes au sein des écoles et augmenter la remise de chiens guides pour mieux répondre aux besoins des personnes déficientes visuelles.

Renforcer la formation, pour garantir l'excellence

L'évolution des formations sera un axe clé, avec des réflexions engagées et des expérimentations à mener sur le parcours de formation. A cela s'ajoutera le dépôt des deux titres « Moniteur de chien guide » et « Éducateur

de chien guide » au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). L'objectif étant d'améliorer la reconnaissance des métiers du chien guide et de renforcer les compétences des professionnels du secteur.

En 2025, six écoles fédérées seront inspectées dans le cadre de leur labellisation par l'IGDF (International Guide Dog Federation). Ce processus garantira le respect des standards internationaux et confirmera l'engagement du mouvement en faveur d'une éducation de qualité pour les chiens guides et leurs bénéficiaires.

Accroître la reconnaissance du chien guide pour toujours plus d'inclusion

La FFAC entend rappeler son rôle d'acteur du milieu du handicap, avec comme première action le lancement d'une campagne de communication dédiée au statut du chien guide. L'objectif est de sensibiliser et d'interpeller les pouvoirs publics, les acteurs du secteur et le grand public sur l'importance des chiens guides dans l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes.

Enfin, la FFAC et ses associations membres participeront au séminaire international 2025 de l'IGDF 2025, un rendez-vous essentiel qui permettra de se positionner parmi les acteurs mondiaux du chien guide, échanger sur les meilleures pratiques et inscrire la Fédération dans une dynamique de coopération internationale.

L'année 2025 s'annonce donc comme une année de structuration et de consolidation, avec une ambition forte : garantir l'excellence du modèle français du chien guide, assurer son développement et renforcer sa reconnaissance à l'échelle nationale et internationale.



© Florimond Furst-Herold.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES



Association Chiens Guides Grand Sud- Ouest

La relation maître déficient visuel/ chien guide au cœur de nos actions.

En 2024, grâce à l'engagement de notre chaîne de solidarité, 16 équipes maître déficient visuel/chien guide ont été constituées. Notre équipe technique reste à l'écoute des personnes déficientes visuelles ou en situation de surdité en amenant des réponses toujours plus adaptées à leur quotidien :

- Le rappel au pied avec la recherche d'un contact physique a été renforcé dans l'objectif de faciliter les moments de détente. Ainsi, nos maîtres n'ont plus d'appréhension à laisser le chien se promener en liberté, offrant, de ce fait, une détente de qualité.
- Vérifier l'alchimie entre le maître et le chien est une étape clé dans la formation de nos binômes. C'est pourquoi, avant la remise, la durée d'accueil du chien au sein du domicile de son futur maître en tant que simple chien de compagnie a été augmentée, passant de quelques jours à environ 2 semaines. Isis OMET HERTOOUT, personne malvoyante et maîtresse de Simpson témoigne : « durant cette période, Simpson a découvert mon environnement et fait la rencontre de mon mari et de mes 2 enfants âgés de 4 et 6 ans. C'était primordial pour que chacun puisse trouver sa place. La corpulence de Simpson a fait peur à mes enfants, mais son côté calme et joueur a su les rassurer. C'est aussi le moment où, aux yeux du chien, nous devenons son nouveau référent. C'est très important pour la suite de notre relation notamment dans le guidage et cela demande un peu de temps. »
- Enfin, 3 salariés se forment actuellement à la Langue des Signes Française pour améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de surdité et faciliter la remise du chien guide écouteur.



Des porteurs exceptionnels !

En 2024, les jeux Olympiques et Paralympiques ont également permis de mettre en lumière nos fabuleux binômes et la mission de notre Association. Sur notre territoire, 4 maîtres déficients visuels ont porté la Flamme Olympique ou Paralympique dans l'Aude, le Gers, la Haute-Garonne et l'Hérault accompagnés de leur chien guide. Des moments forts en émotion, comme nous l'explique **Romain FANTACCINO**, personne malvoyante et maître de Osha :

“ Porter la Flamme Olympique, c'est porter un symbole. L'un des plus grands symboles historiques par tout ce qu'elle représente. Qu'une personne en situation de handicap puisse lever haut cette torche montre au monde entier que rien n'est trop lourd à porter pour nous “les handis”. Qu'avec des adaptations, du soutien et beaucoup de volonté on est toutes et tous capables d'accomplir de grandes choses ! Jamais, je n'aurais pensé vivre ces instants magiques. De plus, ils ont été partagés avec une multitude de personnes qui étaient tout aussi fières que moi. Fières de voir un binôme, maître déficient visuel et chien guide, participer à ce relais collectif, reflet d'une énorme solidarité dont nous pouvons nous réjouir. ”



L'École de Chiens Guides de Paris

En 2024... Comme Paris, notre école a rayonné à l'International !

Entre notre présence à la cérémonie d'ouverture, notre participation au relais de la flamme paralympique et notre soutien aux athlètes durant les épreuves, notre association a pleinement vécu les Jeux de Paris 2024 et a partagé cette immersion unique grâce à son nouveau site internet !

<https://www.chiensguidesparis.fr/>

Cette année, notre association a aussi renouvelé son accréditation internationale, après un audit de l'International Guide Dog Federation (IGDF), l'organisation de référence garantissant



le respect des normes internationales des écoles de chiens guides. Chaque membre de notre chaîne de solidarité – salariés, bénévoles, donateurs, bienfaiteurs, mécènes – a joué un rôle essentiel dans cette réussite.

Notre participation active à ce réseau international, grâce notamment à notre directeur technique parisien, également assesseur pour l'IGDF, nous permet de rester à la pointe des techniques de formation et contribue à la diffusion des bonnes pratiques.



Association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France

Concert Solidaire : Retour sur un moment fort de l'année 2024.

Tout au long de l'année, les Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France sont mis à l'honneur à travers des événements solidaires organisés par des organismes souhaitant soutenir notre cause. Ces actions permettent de valoriser la mission des chiens guides et de soutenir financièrement l'Association, c'est notamment le cas du théâtre de Villeneuve-sur-Yonne.

Les Chantiers du Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne ont organisé un concert caritatif en collaboration avec le groupe Les Têtes de Chiens, attirant 120 spectateurs. L'intégralité des recettes a été reversée à l'Association. Ce groupe, qui revisite des chansons traditionnelles avec une touche contemporaine. En cette année 2024, les Têtes de Chien chantent des chansons... pour



les chiens ! Le concert s'est joué à guichets fermés et a été qualifié de « grand succès » par Françoise Le Viavant, ancienne présidente de l'Association des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France.

À la suite de cet événement, nous avons eu le plaisir de recevoir les dirigeants du théâtre au sein de notre association. Cette rencontre a été l'occasion de leur faire découvrir notre école de chiens guides et de recevoir leur généreuse collecte.

Grâce à ces initiatives et au soutien indéfectible de nos bénévoles et partenaires, nous poursuivons notre engagement en faveur des personnes déficientes visuelles et de leurs fidèles compagnons.



Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville

En 2024, les Centres Paul Corteville ont œuvré pour l'autonomie de déplacement des personnes déficientes visuelles des Hauts-de-France, de la Normandie et d'une partie de la Champagne-Ardenne.

Les centres d'éducation de Roncq (59) et d'Honguemare-Guenouville (27) ont remis 41 chiens guides, 6 cannes blanches électroniques et 1 minitact. Parmi ces 41 chiens guides remis, 31 ont été remis par l'École du Nord et 10 ont été remis par l'École de Normandie.

En parallèle de ces remises de chiens guides, l'Association a fortement été sollicitée par les personnes déficientes en quête de solutions de déplacement :

- 91 nouvelles demandes de chiens guides
- 30 nouvelles demandes de cannes électroniques ou de minitact
- 21 nouvelles demandes de locomotion ou d'A.V.J (Aide à la Vie Journalière)

L'Association a accueilli 39 personnes non ou malvoyantes dans le cadre d'un stage d'accueil et plus de 100 personnes ont pu bénéficier d'une ou plusieurs séances de locomotion.

Par ailleurs, l'Association a placé 44 futurs chiens guides dans une famille d'accueil bénévole au cours de l'année et 46 élèves chiens guides sont entrés en éducation.

Au niveau de la communication et de la visibilité, l'Association a organisé ou participé à plus de 100 opérations de sensibilisation à ses missions dans des entreprises, dans des groupes hospitaliers ou plus largement auprès du grand public.

Pour parvenir à ces bons résultats, l'Association peut compter sur les compétences de 47 personnes salariées, de 200 personnes bénévoles qui s'engagent auprès de l'Association et du soutien fidèle de ses donateurs.

Au 31 décembre 2024, l'Association comptait 290 binômes chiens guides / maître déficient visuel actifs, 60 utilisateurs de cannes blanches électroniques et 25 utilisateurs de minitact. Avec l'ensemble des personnes en attente d'une aide au déplacement, l'Association accompagne et suit près de 450 personnes non ou malvoyantes.



Chiens Guides de l'Est

2024, une année placée sous le signe du bénévolat

En 2024, le bénévolat était au cœur de l'action des Chiens Guides de l'Est. L'Association a souhaité développer les compétences et harmoniser les pratiques de ce maillon essentiel de sa chaîne de solidarité. Retour sur les projets mis en place dans l'année.

Des ambassadeurs formés et engagés

Après l'École de Cernay en 2023, c'était au tour de l'École de Woippy d'organiser, en mars 2024, une formation « Ambassadeurs », animée par l'AFH2A et l'ANM' Chiens Guides. L'objectif ? Offrir aux bénévoles des outils concrets pour mieux représenter l'Association : prise de parole en public, maîtrise des éléments de langage et connaissance approfondie du réseau Chiens Guides. Les participants - maîtres de chiens guides, administrateurs, salariés, familles d'accueil, animateurs de sensibilisations et de stands - ont tiré un grand bénéfice de ces deux journées riches en échanges. Cette formation a aussi renforcé la cohésion entre bénévoles, fédérant chacun autour d'un engagement commun.

Une commission dédiée au bénévolat voit le jour

2024 a également marqué la création d'une commission spécialement dédiée au bénévolat. Composée de 24 représentants des différents acteurs de l'Association, elle vise à

structurer et encadrer les pratiques bénévoles. Parmi les premiers sujets abordés : l'organisation des stands, l'élaboration d'une charte du bénévolat et d'autres initiatives à venir. Les premiers échanges ont permis d'importantes avancées, promettant de belles perspectives pour l'avenir.

Des administrateurs en formation

Preuve de leur engagement, six administrateurs des Chiens Guides de l'Est ont suivi une formation dispensée par la Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles. Ce programme leur a permis d'approfondir des thématiques essentielles : projet associatif, gouvernance, cadre juridique et social, ainsi que l'environnement associatif lié à la déficience visuelle. Une montée en compétences précieuse pour mieux servir la mission de l'Association.

Chaque année, l'Association met en lumière l'ampleur du travail bénévole accompli. En 2024, cet engagement représentait l'équivalent de 29 emplois à temps plein – une contribution inestimable au service de la cause des Chiens Guides.





Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est

2024 : Une année anniversaire

Les années se suivent et parfois se ressemblent...

Si 2025 sera une année festive au sein de l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon, qui célébrera le 14 juin, ses 40 ans, 2024 s'est présentée également sous de bons auspices, puisque l'association a fêté la remise de son 400^{ème} chien.

Une remise célébrée au sein des salons de l'Hôtel de Ville de Lyon, où les élus en charge

du handicap et de la condition animale, réunis en table ronde autour des membres du CA, des salariés, des bénévoles, des partenaires de l'association, et également de Michel Rosseti, président de la FFAC, ont pu aborder la place faite aux animaux au sein de la ville de Lyon, mais également les aménagements réalisés au sein de la commune pour rendre le quotidien et les déplacements des personnes déficientes visuelles et de leur chien plus fluides.

Lors de cette soirée, Pascal Dolgopoloff, maître-chien guide et administrateur de l'école, entouré des siens, s'est vu remettre officiellement Squid, une chienne labrador noire, en présence de l'éducatrice de celle-ci et de sa famille d'accueil.

Un moment émouvant, suivi par la remise non moins émouvante d'un chèque de la part du président du Lions Club Brotteaux -Part-Dieu, Denis Maquin.

Car si les Lions ont toujours mis la vue au cœur de leurs préoccupations, ce Lions Club accompagne l'Association depuis de très nombreuses années, avec une détermination sans failles de la part de ses membres.

2024 a aussi été une bonne année en termes de chiffres au sein de l'Association Lyonnaise.

21 équipes ont été constituées avec 19 chiens de notre école remis gratuitement à leurs bénéficiaires (les autres provenant de mutualisations avec d'autres écoles fédérées) portant à 153 le nombre de chiens en activité et à 105 le nombre de bénéficiaires accompagnés après la remise de leur chien guide.

Des chiffres encourageants, qui nous incitent à poursuivre notre mission, pour offrir aux personnes déficientes visuelles une autonomie et une mobilité accrues grâce - notamment - à la remise gratuite d'un chien guide.





Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest

Un Trophée de Solidarité : Notre Belle Performance aux Foulées Roses du Populaire

Début avril 2024, le traditionnel week-end des Foulées du Populaire s'est tenu à Limoges, un événement majeur de la ville qui réunit chaque année un grand nombre de personnes pour soutenir la recherche contre le cancer du sein. Cette année, nous avons eu la chance de participer au village santé CATALENT, une belle occasion de faire découvrir notre association.

Mais ce n'est pas tout ! Nous avons également pris part aux Foulées Roses du Populaire, une marche de 5 km à travers les rues de Limoges, et inscrit notre association au challenge entreprise. Avec 83 participants et 13 chiens, nous avons fièrement décroché la deuxième place sur le podium.

Cette réussite reflète la solidarité et l'engagement inébranlable de notre équipe. Un grand merci à tous les bénévoles, maîtres-chiens guides, familles d'accueil, amis et proches pour votre précieux soutien. Ce trophée incarne parfaitement la générosité et l'implication de tous.





© Florimond Furst-Herold.



Association Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

L'année 2024 a été marquée par une belle dynamique pour l'ensemble des membres de l'association. Nos missions ont été menées avec succès et les objectifs fixés ont été dépassés : **17 chiens guides, 15 aides électroniques et 1 chien de médiation ont été offerts**, permettant à nos bénéficiaires de retrouver une plus grande autonomie au quotidien, que ce soit dans le cadre professionnel ou de loisir.

Aujourd'hui, près de 100 binômes "maître-chien guide" sont en activité et 160 utilisateurs bénéficient d'aides électroniques. Tous reçoivent un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins, autant de fois que nécessaire.

Mobilisation collective

Notre force réside dans l'élan de solidarité qui anime nos bénévoles, toujours plus nombreux et engagés à faire connaître notre mission. En 2024, nous avons participé à une **soixantaine d'événements et organisé une trentaine de sensibilisations**, tant auprès des professionnels que des enfants. La sensibilisation des jeunes générations est essentielle et nos marches parrainées leur offrent une belle opportunité de s'impliquer tout en contribuant au financement des futurs chiens guides.

Nos bénévoles ont assuré notre présence aux Foires de Nice, Brignoles et Marseille. En parallèle de nos événements phares, tels que "Une Rose pour un Chien Guide" (qui a permis de récolter plus de 24 000 €) et notre Journée Portes Ouvertes, nous avons été soutenus par des associations et clubs services qui ont organisé divers événements en notre faveur, notamment des lotos.

Se tourner vers l'avenir

Grâce à ces actions et à la générosité de nos donateurs et légataires, nous poursuivons nos missions sans aucune subvention. Cette indépendance nous permet de développer de nouveaux projets, comme la construction d'une piste de travail pour le centre d'éducation Joseph Micoud, situé à Lançon-Provence (13). Cet espace offrira à nos futurs chiens guides un environnement sécurisé pour s'exercer à différents scénarios de mise en situation réelle.



© Margaux PASSERI

Ce projet illustre notre engagement à poursuivre nos missions tout en garantissant le bien-être de nos chiens et de notre équipe, forte de 19 salariés. Alors que nous approchons du cap du 700^e chien guide remis et des 60 ans de notre association, ces jalons sont autant d'occasions de célébrer notre engagement et de sensibiliser encore davantage à la cause des chiens guides.

Chiffres clés 2024

17 chiens guides pour redonner autonomie et liberté

15 aides électroniques pour faciliter le quotidien

1 chien de médiation pour apporter réconfort et lien social.



Fondation Frédéric Gaillanne

10 bougies soufflées à la FFG !

Depuis sa création en 2008, la Fondation Frédéric Gaillanne est la 1ère école d'éducation de chiens guides en Europe destinée exclusivement aux enfants aveugles et malvoyants de 12 à 18 ans.

En 2014, cette association est devenue Fondation, reconnue d'utilité publique.

Lors des « Journées Portes Ouvertes » les 28 et 29 septembre 2024, s'intégrant dans l'événement national « Les Chiens Guides Days », ce fut l'opportunité de fêter les dix premières années d'existence de cette école en tant que Fondation.

Un concert a été organisé le samedi à L'Isle sur la Sorgue et trois artistes se sont produits sur scène :

- **Emma Cerchi**, gagnante de The Voice Kids en 2018



- **Roberto D'Obia**, pianiste compositeur virtuose, chanteur, imitateur et comédien
- **Dave**, chanteur, aux multiples grands succès et parrain de la FFG depuis 2008.

Les fonds récoltés lors de ce concert ont été totalement reversés à la Fondation Frédéric Gaillanne et ont contribué à financer partiellement l'éducation d'un chien guide, qui sera remis prochainement à un enfant aveugle ou malvoyant.



Association Chiens Guides Grand Sud-Ouest Aliénor – Bordeaux

Quelle joie d'avoir pu (enfin) inaugurer notre belle école, entourés de celles et ceux qui œuvrent au quotidien à élargir le cercle vertueux des chiens guides : salariés, bénévoles, adhérents, maîtres de chiens guides, élus, membres de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, partenaires, donateurs... et tous ceux et celles qui nous soutiennent depuis tant d'années !! Nous étions 150 pour célébrer le centre Aliénor dans ses nouveaux locaux situés sur la commune de Mérignac (33). La modernité des lieux et l'écrin de verdure qui les entoure, contribuent pleinement au bien-être quotidien de tous : humains et chiens.



Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides – ANM' Chiens Guides

Une année 2024 sous l'égide d'un développement historique pour l'ANM' Chiens Guides

2024 a marqué un tournant majeur dans l'histoire de l'ANM' Chiens Guides.

246 refus d'accès traités, 613 adhérents au 31 décembre, 1100 utilisateurs de l'application mobile, 40 sensibilisations effectuées, et des partenariats des plus importants pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles ayant choisi le chien guide comme aide au déplacement (Air France, Aéroports de Paris, Disneyland Paris, RATP, SNCF, Uber, Taxi G7, Direction Générale de l'Aviation Civile, etc.).

Des chiffres historiques pour l'ANM', qui monte en puissance afin d'être cohérente avec sa mission première : agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap accompagnées d'un chien guide ou d'assistance.

L'entité de référence concernant le libre accès

Les différents interlocuteurs de l'association en attestent (Direction Générale de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Ministère de l'Intérieur, DIA, DMA...), l'association a aujourd'hui la place d'entité de référence en termes de libre accès des personnes en situation de handicap accompagnées d'un chien guide ou d'assistance sur le territoire. Son entrée au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées est imminente.

L'ANM' Chiens Guides est une fierté française : elle est la seule association de ce type au monde à œuvrer exclusivement pour soutenir les maîtres de chiens guides, familles d'accueil, éducateurs, Ecoles et bénéficiaires de chiens d'assistance autour de l'accessibilité et d'agir pour promouvoir, développer et faire appliquer la législation liée au libre accès des chiens guides ou d'assistance.

L'OBAC : un retour en force annoncé

La gestion de l'Observatoire pour l'Accessibilité des Chiens guides ou d'assistance a été confié à l'ANM' Chiens Guides. Constitué en grande partie de contacts de l'association rendus pérennes à la suite de refus d'accès, cet observatoire fait partie des priorités de l'association pour les années à venir.

Le libre accès en lumière

Des travaux sur une campagne de communication et de sensibilisation d'envergure ont débuté avec la FFAC, pour un lancement en 2025. L'objectif : sensibiliser le grand public, les professionnels et les pouvoirs publics via des visuels et des termes impactants. Le tout en récoltant des signatures liées à une pétition autour du plaidoyer de l'ANM', partagé par la FFAC.



Un plaidoyer supporté par un plan d'action et un projet associatif servant de boussole

L'ANM' œuvre avec des objectifs clairs et une vision à court, moyen et long terme. Son plaidoyer est clair :

- Agir pour la revalorisation de la PCH Aide Animalière ;
- Obtenir un statut du chien guide afin de simplifier la législation qui encadre son accès aux ERP et transports ;
- Faire en sorte que les refus de chiens guides soient considérés comme de véritables discriminations aux yeux de la justice.



Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

Un athlète paralympique soutenu par l'ACGAO !

Timothée Adolphe est un athlète paralympique de 34 ans. Il évolue dans la sphère du sport de haut niveau depuis plusieurs années malgré sa cécité. Notre association soutient sa carrière sportive et c'est avec un grand plaisir que nous avons pu échanger avec lui. Rencontre avec le « Guépard blanc » qui nous a fait la joie de venir sensibiliser au handicap visuel lors de notre dernière journée portes ouvertes. Une animation autour de l'athlétisme adapté était proposée et a beaucoup plu !



© Oriane Blanchard

Qu'est-ce qui vous a donné envie de commencer l'athlétisme ?

J'ai commencé ce sport à 10 ans, après les championnats du monde de Séville pendant lesquels il y a eu des épreuves de démonstration de disciplines paralympiques. Je me suis retrouvé devant une épreuve de 200 mètres courue par des non-voyants avec leur guide. Tout de suite, ça a fait tilt. Je me suis dit que si eux le faisaient, je pouvais le faire.



© Oriane Blanchard

Comment avez-vous fait pour devenir athlète de haut niveau malgré votre handicap ?

Quand je reprends l'athlétisme à 21 ans, j'ai surtout dans l'idée de recommencer pour le plaisir de faire du sprint, de rechausser les points, de faire de la compétition parce que j'aime la confrontation. Le haut niveau arrive naturellement en réalité.

Qu'est-ce que votre chien guide a changé dans votre vie et dans votre carrière ?

J'ai grandi avec des animaux donc pour moi, avoir un chien guide était une évidence. La relation avec l'animal est incroyable et juste incomparable avec la canne blanche... Il y a évidemment des avantages et des inconvénients aux deux situations. Mais pour moi, le duo était ce qui me parlait le plus et la situation dans laquelle j'étais le plus épanoui. C'est un soutien supplémentaire, une dépense énergétique en moins par rapport à la canne et c'est pas plus mal quand tu es mort après certaines séances ! [rires]

Dans le cadre de son partenariat avec l'athlète paralympique Timothée Adolphe, Pro Plan a organisé du 15 Juin au 15 Juillet, un challenge solidaire sur l'application gratuite Strava dans le but de reverser un don à notre association. Celui-ci a été largement suivi, ce qui nous a permis de bénéficier d'un don de 20 000 € et 10 000 repas pour nos futurs chiens guides !



CESECAH

Le bien-être des chiens au CESECAH : une dynamique qui se poursuit

En 2024, le **CESECAH** poursuit son engagement en faveur du bien-être des futurs chiens guides en renforçant les initiatives mises en place l'année précédente. Après l'installation de **pergolas bioclimatiques**, de **voiles d'ombrage** et la création de nouveaux **parcs de détente**, le centre continue d'innover pour offrir aux chiots et aux chiens en formation un cadre de vie toujours plus adapté à leurs besoins.

Cette année, les efforts se sont concentrés sur l'optimisation des espaces de vie et la révision des protocoles d'élevage. La **réflexion engagée en 2023** ainsi que les échanges avec les instances de contrôle (Direction départementale de la protection des populations - DDPP) sur les pratiques du centre a abouti à des ajustements concrets pour mieux prendre en compte les rythmes et le confort des chiens.



La prochaine étape consistera à adapter l'organisation de l'équipe technique du CESECAH selon ces nouvelles procédures. Un accent sera particulièrement mis sur l'éveil et la socialisation, étape cruciale pour le devenir des chiots. Une réflexion a également été engagée sur le suivi des reproducteurs en familles, mêlant accompagnement et conseil en éducation.

Le CESECAH poursuit ses travaux en faveur d'un élevage respectueux du bien-être animal, garants de leur épanouissement et de leur efficacité future aux côtés des personnes déficientes visuelles.

Données 2024 :

- 255 chiots sont nés au CESECAH en 2024.
- Parmi eux, 19 ont été sélectionnés pour intégrer le cheptel du centre et ainsi remplacer les chiens retraités ou réformés dans l'année.

Le cheptel du CESECAH se compose de :

- 104 reproducteurs ou futurs reproducteurs (66 femelles et 38 mâles),
- dont 71 labradors, 24 goldens retriever et 9 bergers allemands.

Tous sont placés en familles d'élevage le temps de leur carrière et suivis régulièrement par le personnel du CESECAH.

LES MÉCÈNES ET PARTENAIRES DE LA FFAC

Dans une démarche collective, la FFAC est membre actif de plusieurs organisations associatives :

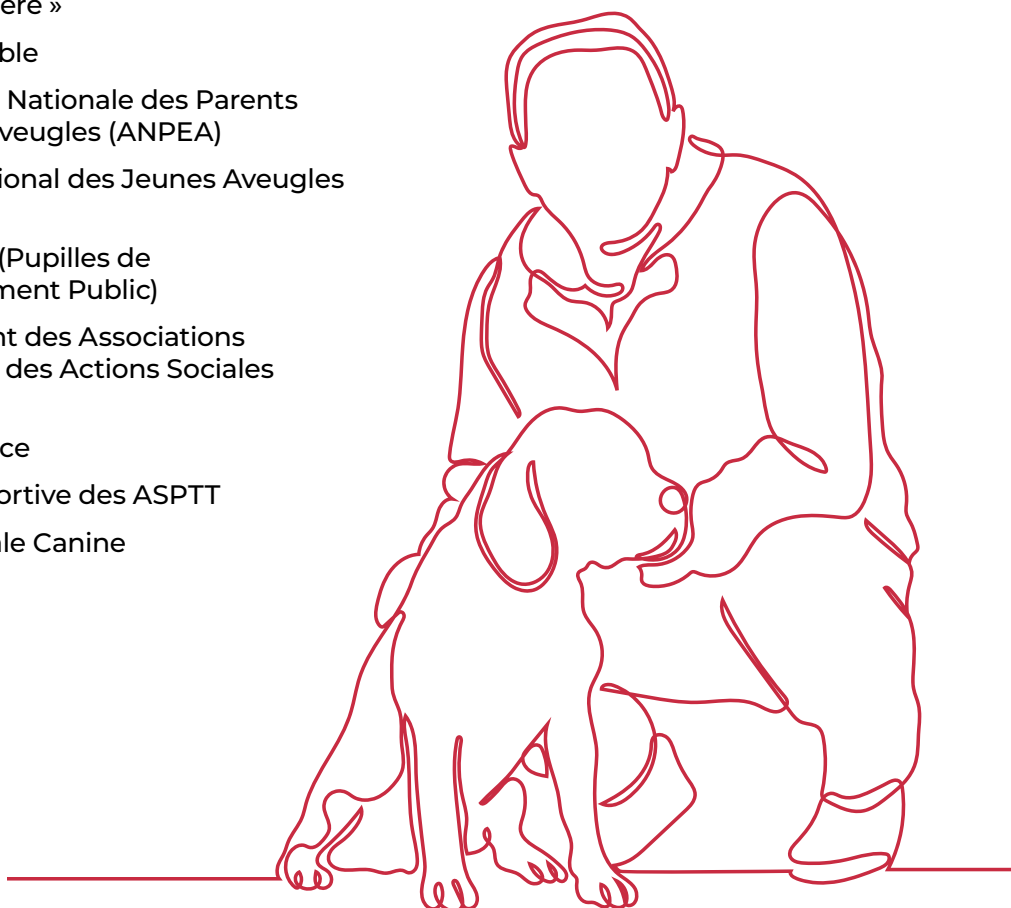
- Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA)
- Confédération Nationale des organisations de Chiens d'aide à la personne (CANIDEA) en tant que membre fondateur
- Fédération Internationale du Chien Guide
- Fédération Européenne du Chien Guide
- France Générosités

La FFAC est également partenaire des organisations suivantes :

- Fédération des Aveugles et Amblyopes de France
- Association Valentin Haüy
- « L'Étude Homère »
 - Voir Ensemble
 - Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA)
 - Institut National des Jeunes Aveugles (INJA)
 - PEP 69/ML (Pupilles de L'Enseignement Public)
 - Groupement des Associations Partenaires des Actions Sociales (GAPAS)
 - Retina France
- Fédération Sportive des ASPTT
- Société Centrale Canine
- Lions Clubs
- Rotary Clubs

La FFAC a été soutenue par les organisations :

- Argos
- Blanche Cape
- Association Centrale CBP
- Fondation Covéa
- Mutuelle générale de l'économie, des finances et de l'industrie (MGEFI)
- Mutuelle des artisans et du commerce de proximité (GARANCE)
- Royal Canin
- Société des Grands Magasins
- Trust Auson
- Fier d'être dépanneur
- RTE
- Jair Marques Herculano



RAPPORT FINANCIER 2024

Le mot du trésorier

La Fédération poursuit toujours son ambition de développement quantitatif et qualitatif, anime le réseau et organise les solidarités.

Le total des charges 2024 s'établit à 9 847 468 € (contre 10 504 825 € en 2023).

Le total des produits s'établit quant à lui à 13 171 620 € (13 524 025 € en 2023), soit une baisse de 2,6 %.

Le résultat de l'exercice 2024 est en légère hausse par rapport à celui de 2023 (3 324 152 € versus 3 019 200 € en 2023). Il s'explique principalement par des dépenses non engagées par rapport au budget prévisionnel, principalement en communication, formation et développement des ressources.

Les principaux éléments d'analyse de l'année :

- Le plan de développement concrétisé par des conventions de financement pour soutenir les organisations membres.
 - La répartition partielle des legs en faveur des associations fédérées.
 - La 10^{ème} campagne nationale des legs.
 - L'animation des campagnes de communication telles que celle des journées portes ouvertes.
 - L'ouverture de la 31^{ème} promotion « Stagiaires moniteurs en formation » pour une durée de 2 ans.
 - L'animation de formations continues pour les bénévoles et les salariés, en présentiel ou en distanciel.
 - Les travaux en commissions, groupes de travail permettant les échanges de bonnes pratiques et les réflexions d'avenir tels que le groupe collecte, la réunion des représentants des employeurs, la réunion des directeurs, des chargés de communication...
 - L'agrandissement du siège social par l'acquisition de nouveaux locaux.
 - Les travaux importants de copropriété du siège social.
 - Les produits financiers en progression en 2024.
- **Les produits :**
 - Les legs, donations, et assurances-vie reçus sont en baisse en 2024. (- 8 %)
 - Les dons manuels : 3 543 500 € (3 636 027 € en 2023) sont en légère baisse de 3 %.
 - Les ventes de prestations de service, pour un montant de 102 683 €, proviennent principalement de la mise à disposition de personnels et/ou locaux pour le fonctionnement de l'AFH2A pour 76 000 €, des revenus des legs (Loyers) pour 19 112 € et de produits divers pour 7 571 €.
 - Les transferts de charges et autres provisions, pour un montant de 129 430 €, se composent principalement de l'avance de frais de collectes de dons pour l'École de Chiens Guides de Paris pour 89 420 € et de la reprise de la provision pour risque, dans le cadre d'un legs, pour 30 987 €.
 - Les produits financiers (Comptes à terme, livrets association et A) s'élèvent à 1 228 172 € (951 858 € en 2023), s'expliquant par des placements et des taux de rémunération toujours en augmentation.
 - Les cotisations 2024 s'élèvent à 1 210 € avec un membre actif supplémentaire.
 - **Les charges :**
 - Les aides financières s'élèvent à 5 372 645 € en 2024 (5 951 166 € en 2023) et se décomposent principalement de la manière suivante :



© Florimond Furst-Herold.

- Les contributions de fonctionnement 2024 pour 3 650 000 € (3 331 190 € en 2023) et les contributions d'investissement 2024 pour 100 000 €.
- Des contributions financières complémentaires ont été octroyées aux associations fédérées pour un montant de 455 053 €.
- Les contributions versées pour le remboursement des salaires et le déplacement des stagiaires moniteurs et éducateurs aux organisations fédérées s'élèvent à 773 479 € conformément aux conventions signées (702 150 € en 2023).
- Les quotes-parts legs à reverser pour 264 111 € (234 536 € en 2023).
- Une contribution exceptionnelle à la CFPSAA pour un montant de 30 000 €.
- Un soutien à la FAAF (Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) pour un montant de 50 000 € (convention de partenariat formation).
- Une aide financière à l'AFH2A pour un montant de 50 000 € (organisme de formation de la FFAC).
- La FFAC prend à sa charge 50 % de la campagne legs, ce qui représente un coût net de 543 537 €.

- Les frais relatifs aux campagnes de communication dont « Grand public, JPO... » pour 291 427 € (496 658 € en 2023).

Le total du bilan s'établit à 56 576 122 € (52 596 132 € en 2023).

Les comptes de la FFAC reflètent les priorités d'actions choisies par son Conseil d'Administration. Les moyens mis en œuvre sont affectés à l'accompagnement de nos projets. Les apports liés à la générosité du public sont répartis entre la promotion de la cause des chiens guides, le soutien aux associations fédérées, au CESECAH et à l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides. Les frais de recherches de fonds et de fonctionnement sont limités et maîtrisés.

La FFAC durant cette année 2024 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. Elle a dû aménager toutefois son fonctionnement et reporter certaines actions ce qui explique que certaines charges n'aient pas été engagées. La Fédération a réussi également à maintenir un dispositif de formation et des actions permettant de soutenir activement les associations de chiens guides. La Fédération aura versé, au cours des 10 dernières années, 46 M d'euros pour répondre aux besoins d'investissement et de fonctionnement des associations fédérées.

Accompagnement des associations de chiens guides fédérées

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, parmi ses missions, aide les associations membres à promouvoir et à mettre en place les services qu'elles fournissent auprès des personnes déficientes visuelles pour faciliter leur mobilité.

Les associations fédérées remettent chaque année près de 220 chiens à des personnes déficientes visuelles et suivent plus de 95 % des équipes actives (maître - chien guide) dans notre pays. La mise en œuvre de plans d'aides pluriannuels permet aux associations membres, tant pour leur fonctionnement que leurs investissements, de conduire leurs projets de développement tout en maintenant une exigence qualitative élevée.

Les contributions de fonctionnement et d'investissement soutiennent le développement des associations qui ne disposent pas d'une autonomie financière suffisante. Elles font l'objet chaque année d'une nouvelle décision après un dialogue de gestion engagé par les membres du Bureau de la FFAC et les responsables des associations, permettant ainsi de mieux échanger sur les projets, évaluer et si besoin adapter les aides. Pour bénéficier d'un soutien financier de la Fédération, un adhérent doit :

1. Présenter son projet devant le CA avant toute décision.
2. Tenir des « points d'étape » devant les instances compétentes (commission, Bureau, CA).
3. Accepter des contrôles fédéraux sur sa gestion et ses investissements.

CONTRIBUTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2024	MONTANT
Fondation Frédéric Gaillanne	500 000 €
École de Chiens Guides de Paris	1 100 000 €
Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor – Bordeaux	900 000 €
Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est	400 000 €
CESECAH	700 000 €
ANM' Chiens Guides	150 000 €
Total année 2024	3 750 000 €



© Florimond Furst-Herold.

Bilan et Compte de résultat 2024

BILAN ACTIF AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	332 084	330 811	1 273	-
Immobilisations incorporelles en cours	11 784		11 784	11 784
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	514 415		514 415	159 527
Constructions	2 245 592	576 978	1 668 614	315 087
Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 213	85 928	68 284	70 568
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes	189 436		189 436	167 325
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10 081 033	179 000	9 902 033	9 770 806
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	558 286		558 286	596 714
Autres	1 987		1 987	100
Total I	14 088 829	1 172 718	12 916 111	11 091 911
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 166	4 229	4 937	3 243
Créances reçues par legs ou donations	5 443 833		5 443 833	6 024 466
Autres	365 837	15 795	350 042	337 554
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	37 802 283		37 802 283	35 110 567
Charges constatées d'avance	58 915		58 914	28 391
Total II	43 680 035	20 024	43 660 011	41 504 221
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	57 768 864	1 192 742	56 576 122	52 596 132
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents			4130561	4 130 561
- autorisés par l'organe de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				0

BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 622	7 622
Réserves pour projet de l'entité	27 125 861	24 106 662
Autres		
Report à nouveau	7 427 699	7 427 699
Excédent ou déficit de l'exercice	3 324 152	3 019 200
Situation nette (sous total)	37 885 335	34 561 183
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	58 128	-
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	37 943 463	34 561 183

BILAN PASSIF AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	12 983 981	13 981 531
Fonds dédiés		
Total II	12 983 981	13 981 531
PROVISIONS		
Provisions pour risques	77 979	206 966
Provisions pour charges	1 125 843	10 163
Total III	1 203 822	217 130
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54	43
Emprunts et dettes financières diverses	724 748	664 065
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	500 596	585 978
Dettes des legs ou donations	2 132 954	1 782 456
Dettes fiscales et sociales	407 852	270 128
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 097	-
Autres dettes	674 556	533 618
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 444 855	3 836 288
Écarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	56 576 122	52 596 132
ENGAGEMENTS DONNÉS		



COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	1 210	1 190
<i>Ventes de biens et services</i>		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	102 683	99 446
- dont parrainages		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
Concours publics et subventions d'exploitation	-	200
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	3 543 500	3 636 027
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie	8 019 179	8 677 207
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	129 430	120 314
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	49 447	37 783
Total I	11 845 448	12 572 167



COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 881 924	3 262 061
Aides financières	5 372 645	5 951 166
Impôts, taxes et versements assimilés	145 322	77 687
Salaires et traitements	671 772	602 559
Charges sociales	296 765	264 052
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	89 364	32 022
Dotations aux provisions	2 534	34 567
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	177 685	167 097
Total II	9 638 010	10 391 212
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 207 438	2 180 956
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 228 172	951 858
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	1 228 172	951 858
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	-	2 296
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	2 296
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 228 172	949 562
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	3 435 610	3 130 518
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	98 000	
Total V	98 000	-

COMPTE DE RÉSULTAT exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Suite)

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		50 000	
Sur opérations en capital		872	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI		50 872	-
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		47 128	-
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		158 585	111 318
Total des produits (I + III + V)		13 171 620	13 524 025
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		9 847 468	10 504 825
SOLDE INTERMÉDIAIRE			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
EXCÉDENT OU DÉFICIT		3 324 152	3 019 200
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			66 576
Bénévolat			
TOTAL		-	66 576
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			66 576
Prestations en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL		-	66 576

CROD

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2024		Exercice 2023	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 210	1 210	1 190	1 190
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	3 543 500	3 543 500	3 636 027	3 636 027
- Legs, donations et assurance-vie	8 019 179	8 019 179	8 677 207	8 677 207
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 391 146	1 391 146	1 105 032	1 105 032

CROD (suite)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2024		Exercice 2023	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	82 129		77 387	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-		200	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	134 456	134 456	26 982	26 982
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	13 171 620	13 089 491	13 524 025	13 446 438

CHARGES PAR DESTINATION

1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	6 147 733	6 147 733	6 995 071	6 995 071
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	264 112	264 112	235 866	235 866
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 325 648	2 325 648	2 310 027	2 310 027
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	948 856	948 856	817 975	817 975
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 534	2 534	34 567	34 567
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	158 585		111 318	
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	9 847 468	9 688 883	10 504 825	10 393 507
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 324 152	3 400 608	3 019 200	3 052 931

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2024		Exercice 2023	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE

1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature			66 576	66 576
Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-	-	66 576	66 576

CHARGES PAR DESTINATION

1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			66 576	66 576
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	-	-	66 576	66 576

CER

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOUT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	1 210	1 190
- Actions réalisées par l'organisme	6 147 733	6 995 071	1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	264 112	235 866	- Dons manuels	3 543 500	3 636 027
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	8 019 179	8 677 207
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	1 391 146	1 105 032
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 325 648	2 310 027			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	948 856	817 975			
TOTAL DES EMPLOIS	9 686 349	10 358 940	TOTAL DES RESSOURCES	12 955 035	13 419 456
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 534	34 567	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	134 456	26 982
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		

EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 400 608	3 052 931	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	13 089 491	13 446 438	TOTAL	13 089 491	13 446 438

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)

33 449 008 30 579 472

(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public

3 400 608 3 052 931

(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

-1 693 846 -183 395

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)

35 155 770 33 449 008

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		66 576
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		66 576	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	-	66 576	TOTAL	-	66 576

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Exercice 2024	Exercice 2023
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	0	0
(-) Utilisation		
(+) Report		
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	0





**La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC)
ne vit et n'agit que grâce à la générosité du public,
grâce aux dons et legs qu'elle reçoit.**

**Grâce à vous, 95 % des chiens guides remis et en activité en France
sont issus des associations membres de la FFAC.**

**Pour nous soutenir, rendez-vous sur www.chiensguides.fr
ou appelez le 01 44 64 89 89.**



Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

71, rue de Bagnolet - 75020 PARIS - Tél. : 01 44 64 89 89

Reconnue d'utilité publique par Décret du 26 août 1981

